

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 17 décembre 2013

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AVENA, M. BARRON, M. BON, M. EL HASSOUNI, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, M. JASPART, Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par M. BON), Mme OBRIOT (représentée par Mme GINDRE), Mme REVEL (représentée par Mme AVENA).

Membre excusé : (1) Mme GAUTHIÉ.

Date de convocation : 10 décembre 2013

Délibération n° : 73-2013

Objet : Association France Alzheimer Côte d'Or – convention de mise à disposition de locaux

L'association France Alzheimer Côte d'Or, association loi 1901 sans but lucratif, reconnue d'assistance et de bienfaisance, affiliée à l'Union France Alzheimer et domiciliée à Chenôve, offre un accueil et une écoute aux personnes atteintes de la maladie et à leurs familles.

Afin d'assurer une information de qualité aux personnes concernées, le CCAS a proposé à l'association d'accueillir dans ses locaux une permanence d'une demi-journée par mois. Un bureau de permanence sera donc ainsi mis à disposition de l'association à compter du 6 janvier 2014 à la Maison des Seniors située rue Mère Javouhey à Dijon.

Aussi, les membres du Conseil d'administration :

- valident le projet de convention de mise à disposition de locaux présenté en séance entre le CCAS et l'association France Alzheimer Côte d'Or à compter du 6 janvier 2014 ;
- autorisent le Président ou son représentant légal à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer la convention définitive et tous actes à intervenir pour son exécution.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DRPA : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le:

23 DEC. 2013



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

Nathalie POPADYAK



PUBLIÉ LE 18 DEC. 2013